



**Région
de Nyon**

MOBILITÉ

Descriptif et résultats des mesures de promotion de la mobilité

Mai 2026



Table des matières (facultative)

Introduction.....	3
Mesures informatives.....	3
Changements d’horaire.....	3
Pochette pour les nouvelles et nouveaux habitants.....	4
Mesures incitatives.....	5
Offres découverte.....	5
Avantages loisirs.....	6
Promotion du vélo.....	6
Valorisation de l’offre nocturne	7
Promotion de la mobilité auprès des pendulaires	8
Supports et actions de promotion	8
Enquête mobilité auprès des pendulaires.....	10
Coordination avec les communes et partenaires.....	11

Introduction

Ce bilan présente les principales mesures mises en œuvre dans le cadre du préavis 33-2023 pour la période 2024-2026. Il s'inscrit dans la continuité des actions développées depuis plusieurs années par Région de Nyon en matière de promotion de la mobilité, à savoir la poursuite des mesures informatives et incitatives, le renforcement des actions en faveur de la mobilité pendulaire, ainsi que la création d'outils de communication adaptés aux besoins des différents publics-cibles.

Mesures informatives

Les mesures informatives visent à mettre à disposition des divers publics (population, pendulaires, touristes) des supports et outils relatifs au réseau de transports publics du territoire. Sur la période 2024-2026, elles ont couvert à la fois les publications annuelles récurrentes et un travail conséquent autour du changement d'horaire de décembre 2024.

De nouveaux supports digitaux ont vu le jour pour répondre à la demande des communes et partenaires visant à favoriser ce type de communication et réduire le papier. Ainsi, depuis 2024, le nombre de supports imprimés a diminué de plus de 60%, avec une offre plus ciblée et diversifiée.

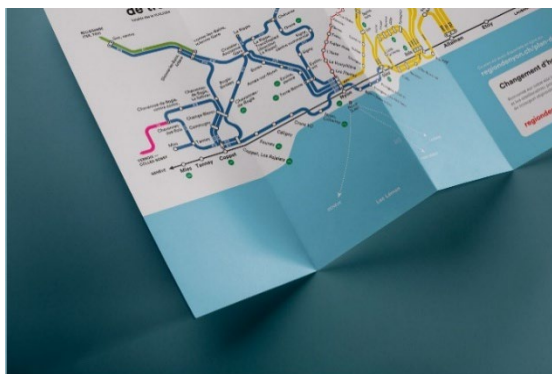
Changements d'horaire

Chaque année, la Région prépare des supports de communication à l'attention de la population, des communes et des entreprises pour accompagner le nouvel horaire des transports publics qui intervient en décembre.

S'agissant du changement opéré en décembre 2024, il représentait le plus important que la Suisse romande ait connu depuis 20 ans. A cet effet, la Région a édité une page spéciale sur son site (regiondenyon.ch/horaire2025), regroupant les principales adaptations du réseau régional et créé des animations vidéo ligne par ligne. Ce contenu a été préparé en concertation avec les transporteurs et le Canton de Vaud, afin de soutenir les communes et les entreprises à l'échelle du district.

Pour le changement d'horaire de décembre 2025, la Région a maintenu la création des animations par ligne, en plus de sa démarche habituelle : mise à jour du plan des réseaux de transports publics, diffusion d'informations pratiques auprès des communes, des entreprises et partenaires et du grand public.

Le plan des réseaux édité pour le changement d'horaire est réalisé au format zcard et diffusé à environ 5000 exemplaires via les greffes communaux, l'office du tourisme et les transporteurs. Une version électronique téléchargeable est également disponible en ligne.



Pochette pour les nouvelles et nouveaux habitants

Une nouvelle version du kit destiné aux habitant-es fraîchement installé-es a été conçue en fin d'année 2025, afin de permettre aux communes membres de remettre à leur citoyennes et citoyens des informations et offres utiles en lien avec les activités de la Région et plus particulièrement sur la mobilité et l'offre de transport de notre territoire. Au total 3000 enveloppes ont ainsi été produites avec un stock à la Région.



Mesures incitatives

Les mesures incitatives visent à encourager concrètement la population à tester puis à adopter les transports publics et les modes actifs, en proposant des offres découvertes, des avantages et des défis. Elles sont développées en partenariat avec les transporteurs et les acteurs culturels et de loisirs.

Ces dernières années, nous avons enregistré en moyenne **1500 bénéficiaires par an** ayant par exemple pu tester des offres découverte, participer à des actions et concours ou bénéficier de rabais.

Offres découverte

Région de Nyon a renouvelé en 2024 l'action demi-tarif découverte menée depuis 2018 (avec une pause en 2020). Celle-ci vise à changer les habitudes des automobilistes en les incitant à tester les transports publics, au prix de CHF 33 pour un abonnement demi-tarif découverte valable deux mois dans toute la Suisse. Pour l'année 2024, 257 personnes ont acheté ce produit et 67 ont ensuite conclu un abonnement annuel à l'échéance de celui à l'essai. Cela représente un taux de conversion de 26%.

En 2025, cette action a été réitérée en y associant une offre d'AG découverte. L'abonnement demi-tarif découverte était à nouveau valable deux mois au prix de CHF 33 pour les adultes et de CHF 19 pour les jeunes jusqu'à 25 ans, alors que l'offre AG à l'essai était quant à elle valable un mois et disponible au prix de CHF 355 pour les adultes et CHF 260 pour les jeunes.

Entre mi-septembre et fin octobre, 93 personnes ont acheté ce produit (dont 87 l'abonnement demi-tarif) et 33 ont ensuite conclu un abonnement annuel à l'échéance de celui à l'essai. Cela représente un taux de conversion de 35%.

Depuis le lancement de cette l'offre demi-tarif découverte en 2018, ce sont au total **1474 bénéficiaires** qui ont pu profiter de l'action et au total **384 personnes** qui ont opté ensuite pour un abonnement annuel.

L'évolution des résultats démontre toutefois un essoufflement de l'intérêt de la part du grand public, c'est pourquoi des discussions sont en cours avec les opérateurs de transport pour mettre en place une nouvelle offre incitative permettant de tester les transports publics.

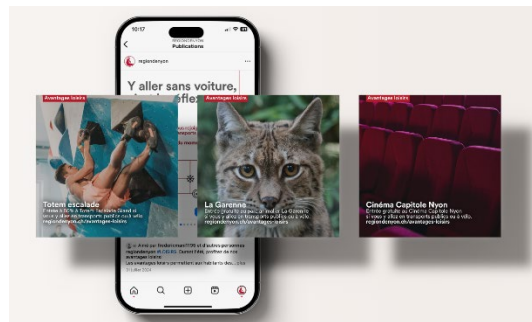


Avantages loisirs

Par le biais de ses « avantages loisirs » régulièrement renouvelés, Région de Nyon a pu récompenser la population optant pour les transports en commun et le vélo à la place de la voiture.

Entre 2024 et 2026 (fin mai), elle a collaboré avec huit institutions culturelles et de loisirs générant 1611 bons commandés par la population, dont 761 ont été utilisés aux guichets des partenaires, soit un taux d'utilisation de 47%. Au maximum 6 offres simultanées étaient proposées sur le site de la Région.

Pour certaines nouvelles offres disponibles, une newsletter a été diffusée. Au total, Région de Nyon a comptabilisé 2285 vues des newsletters envoyées pour 2024 et 2025.



Promotion du vélo

La promotion pour les **vélos en libre-service** s'est poursuivie entre 2024 et 2026, avec une pause en 2025 due à l'arrêt temporaire du réseau, dans l'attente des nouveaux vélos Voi.

En 2024, Région de Nyon a proposé un code promotionnel PubliBike pour la population des communes membres, offrant un rabais de 50% sur les trajets en vélo en libre-service durant un mois (avec prolongement de la campagne jusqu'en août). Dans le cadre de cette action, 67 promocode ont été utilisés, générant 300 trajets. L'offre a été diffusée via les différents canaux de communication de la Région et relayée par les communes. En 2024, le réseau régional de vélos en libre-service a enregistré une progression de 16% du nombre d'emprunts par rapport à 2023 (plus de 85'000 transactions).

En avril 2026, le nouveau réseau de vélos en libre-service VOI a été inauguré, accompagné d'une campagne de communication complète : événement officiel avec les élu-es et partenaires, affichage en gare, concours à destination des habitant-es et pendulaires, stands d'information dans les communes membres et sites d'entreprises, publicité dans la presse et les canaux digitaux. Les premiers jours, plus de 600 personnes ont créé un compte et plus de 1200 trajets ont été effectués.

Près de 200 personnes ont participé au concours de lancement. Pour la période du 20 avril au 23 mai 2026, un total de 12'996 trajets ont été effectués et on recense 2744 usagers ayant pris au moins une course.

La communication autour du nouveau réseau s'est poursuivie durant l'année, avec de nouvelles actions et concours en été et à l'occasion de la semaine de la mobilité.

En 2025 et 2026, Région de Nyon a participé à la promotion du **Challenge Geovelo du Grand Genève** qui se tient durant le mois de mai. Les participantes et participants étaient invités à pédaler le plus grand nombre de jours durant la période pour gagner des points et tenter de remporter l'un des 10 lots mis au concours.

L'édition 2025 a enregistré un record depuis la création de Geovelo en 2019, avec 1972 participations, 17'438 trajets et 176'878 kilomètres parcourus. En complément, la carte papier des

itinéraires vélo du Grand Genève a été rééditée et distribuées à la population via les communes et les offices du tourisme, ainsi qu'aux pendulaires par le biais des entreprises.

Valorisation de l'offre nocturne

À l'été 2026, la Région a mené une campagne digitale de valorisation de l'offre nocturne et de la mobilité de loisirs, relayée par les transporteurs. Le message visait à montrer qu'il est possible d'utiliser les transports publics pour ses sorties en soirée, en mettant en avant des destinations accessibles en soirée (cinéma, restaurant, concert). Cette approche associe une incitation concrète à une pédagogie simple, ancrée dans les usages du quotidien.

La campagne s'est déclinée sur les supports suivants : réseaux sociaux, site internet de la Région, La Côte digitale et écrans dans les transports.

Promotion de la mobilité auprès des pendulaires

Le programme de développement des plans de mobilité interentreprises (PMiE) se déploie sur 7 zones d'intérêt regroupant plus de 70 entreprises et 9000 emplois. L'objectif est de mutualiser les mesures, d'organiser des échanges réguliers avec les entreprises, de procéder au monitoring de l'évolution des pratiques et de favoriser le report modal auprès des pendulaires.

Le Guichet Mobile est un service de conseils en mobilité mis en place par la Région et destiné aux collaboratrices et collaborateurs des entreprises participant au programme PMiE. Ses prestations visent à **promouvoir la multimodalité** auprès des pendulaires en soutien à l'accompagnement technique proposé aux entreprises des différentes zones d'intérêt du programme.

Supports et actions de promotion

Le Guichet Mobile dispose de divers moyens et outils, afin de promouvoir les offres de mobilité et les informations spécifiques auprès des pendulaires.

Dans le cadre du changement d'horaire, des **plans d'accès** sont édités chaque année pour les personnes travaillant sur les sites de Terre Bonne à Eysins et de l'A-One à Rolle. Ces documents contiennent pour chacun un plan de zone et un tableau utile avec les connexions trains-bus.

Chaque année, une trentaine de « **mailings prêts à l'envoi** » sont transmis aux répondant-es mobilité, pour relai aux collaboratrices et collaborateurs (env. 5 par zone). La mise à disposition avec ceci de flyers et visuels pour les écrans en lien avec les offres permet aux entreprises d'assurer une information régulière auprès des pendulaires.

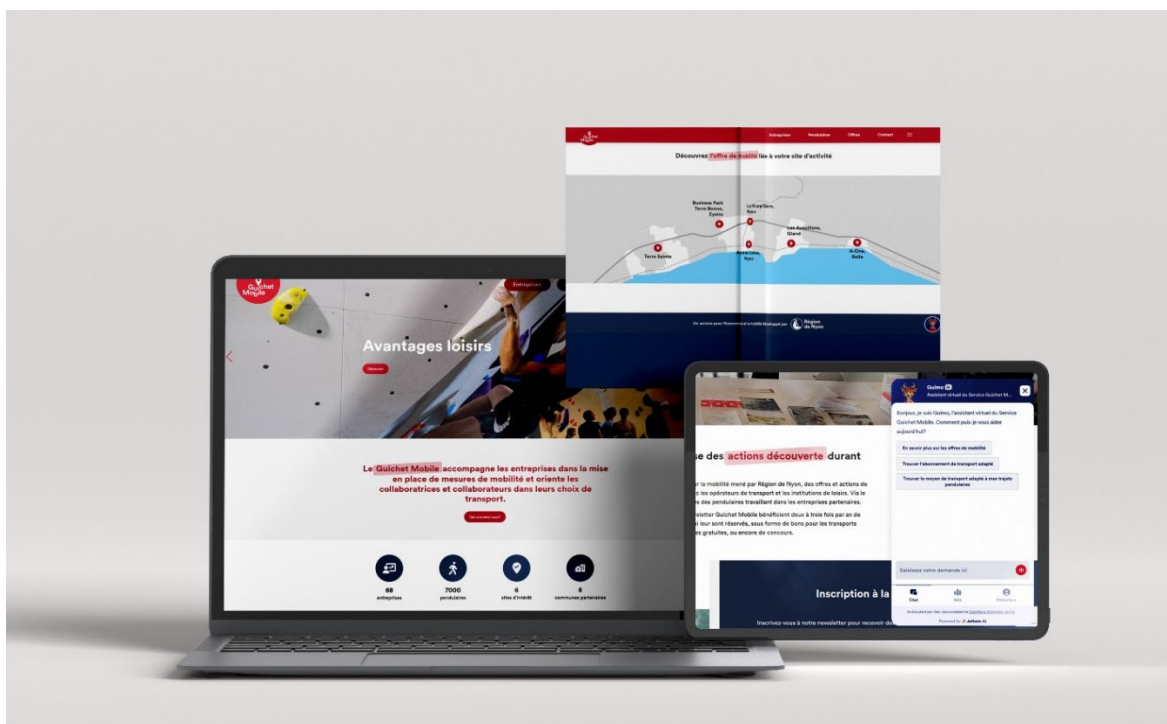
De septembre 2021 à juin 2025, le Guichet Mobile disposait d'une **application mobile** proposant des recommandations de trajets, une plateforme de covoiturage, des actualités et défis. En 2024, cette application avait enregistré 94 nouvelles inscriptions pour un total de 744 utilisatrices et utilisateurs au 31 décembre. Constatant une progression insuffisante du nombre d'utilisateurs de l'application au regard des coûts de licence et de maintenance, le Comité de direction a validé en 2025 l'intégration des principales fonctionnalités de l'app au site guichet-mobile.ch et l'arrêt de l'application.

La plateforme web existante (guichet-mobile.ch) a de ce fait bénéficié d'une refonte complète avant l'été 2025, permettant de dynamiser son contenu. Cette refonte a notamment permis les adaptations suivantes :

- La création de rubriques par public-cible (entreprises, pendulaires)
- L'intégration d'une carte interactive des zones d'intérêt
- La mise en place d'un agent virtuel pour conseiller les pendulaires
- L'intégration de nombreux liens et ressources utiles

En termes d'actualités, une douzaine de sujets sont publiés chaque année sur ce site web.

Un nouveau format de **newsletter « focus »** a été édité pour la première fois en septembre 2025, puis une autre fois en avril 2026, proposant à chaque fois un sujet de fond et une offre spéciale réservée aux inscrit-es. Au 31 mai 2026, 355 personnes y étaient abonnées.



Les **stands du Guichet Mobile dans les sites d'entreprises** se sont poursuivis entre 2024 et 2026, avec une présence au Business Park de Terre Bonne à Eysins et à l'A-One à Rolle. Ces sites disposent d'un restaurant central permettant d'entreprendre ce type d'actions. Les opérations sur le terrain ont permis d'échanger avec près de 300 pendulaires travaillant sur ces sites et leur présenter les actions et offres en cours.

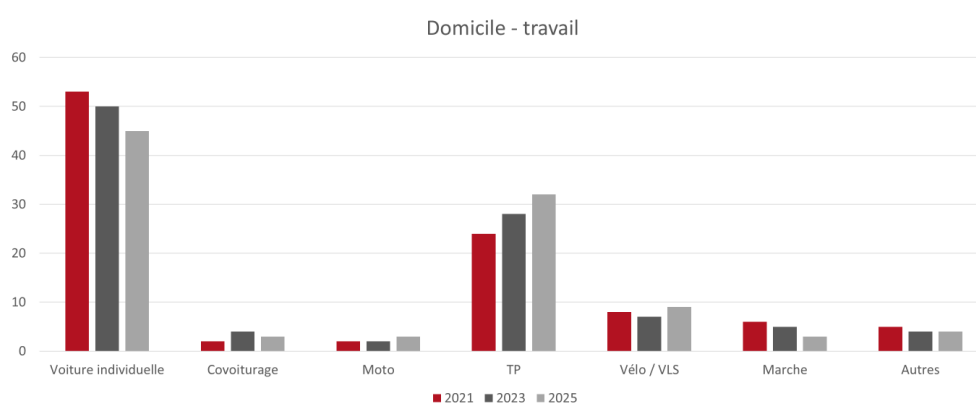


Enquête mobilité auprès des pendulaires

Du 1^{er} juin au 31 juillet 2025, une enquête mobilité a été lancée auprès des pendulaires des différents sites du programme PMiE. Le questionnaire, d'une durée de 4 minutes, a été relayé via les répondant-es mobilité des entreprises avec lesquels la Région était en contact avant l'été.

Au total, **1047 personnes** ont renseigné le questionnaire, ce qui représente un taux de participation de **11%** calculé en fonction du nombre total de collaborateur·rices dans les entreprises adhérentes au programme (9145 au 31.12.2024). Le taux d'achèvement de l'enquête a été de **91%**.

Grâce à ces enquêtes mobilité entreprises tous les deux ans, une évolution des habitudes de transport a pu être observée. La part dédiée à la voiture individuelle baisse chaque année avec une part dédiée aux transports publics et une combinaison des modes qui se voit renforcée.



8

Coordination avec les communes et partenaires

Des séances d'échange sur les mesures de promotion de la mobilité ont été organisées régulièrement avec les communes membres et les transporteurs. Elles permettent de dresser le bilan des actions entreprises, d'assurer le suivi des mesures courantes et d'explorer de nouvelles pistes.

Deux séances sont organisées chaque année au printemps puis deux autres en automne avec les communes membres (au total 10 séances entre 2024 et juillet 2026).

Par ailleurs, six séances ont également été organisées avec les partenaires de transport entre 2024 et 2026, afin de discuter des actions de communication.

Enfin, deux séances pour chaque zone d'intérêt sont organisées chaque année avec les entreprises participant au programme PMiE (Comité de répondants mobilité), portant à 42 le nombre d'échanges en groupe entre 2024 et juin 2026.